

**Ecole Victor Hugo**  
**8, rue André Foucault**  
**45140 Ingré**

## **Compte-rendu du Conseil d'école du 21 juin 2013**

### Personnes présentes

M. Arnaud Jean, adjoint au Maire en charge des affaires scolaires,

Les enseignants : Mesdames Bourdeau, Sigot, Bonnaventure, Guitton, Bourdon, Mathieu, Baillon, Meurgues, Louandre, Marion et Monin.

Messieurs Allard, David et le directeur M. Bougard.

Mme Rang-Cochet ATSEM

Mme Maréchal, DDEN

Les parents élus : Mme Arnaud, M Breton, Mme Beaumont, Mme Lê, Mme Matéos, M Tavan pour l'AAPEI

Mme Marcuard, Mme Piat, M Forveille, Mme Morvan Viguiier, Mme Keller pour la FCPE.

### Excusés :

Monsieur Dumas, maire de la ville d'Ingré,

Monsieur Jean, adjoint au Maire en charge des affaires scolaires,

M. Hérold, Inspecteur de la circonscription de Saint Jean de la Ruelle,

Mme MARION, Mme MONIN enseignantes,

Mme Guillaume, AAPEI

La FCPE seront secrétaires de séance.

Ouverture du conseil d'école à 18h

### **Ordre du jour**

1. Bilan de l'année
2. Travaux en cours et à venir
3. Bilan des effectifs et perspectives rentrée scolaire 2013-2014
4. Point sur les réformes
5. Questions diverses.

### **Préambule : Approbation du compte-rendu**

Le directeur demande si tous les membres du conseil sont d'accord avec le compte-rendu ou si des modifications doivent être effectuées

### **1 Bilan de l'année**

Les classes découvertes : au nombre de 4 cette année scolaire, CE1 M Allard, CM1 et CM1-CM2 de Mesdames LOUANDRE et BAILLON, CLIS Mme MONIN ; Tout c'est très bien passé, même si on peut toujours regretter le fait que certains enfants de ces classes n'y participe pas pour des raisons diverses et variées.

Pour la rentrée, Monsieur ALLARD souhaite repartir avec sa classe.

Les différents projets ont été menés à terme : théâtre avec madame LOUANDRE, comédie musicale de Mme BAILLON, Mme MEURGUE et Mme BONNAVENTURE, Projet artistique de Mme GUITTON et Mme MONIN.

L'ensemble des classes ont pu participer aux deux projections cinématographiques des écoles à l'espace BOUTROUCHE, qui nous a ouvert ces portes à cette occasion, ainsi qu'à deux ou trois séances de spectacle à Fleury les Aubraies dans le cadre des JMF. L'ensemble de ces prestations étant totalement gratuite pour les familles.

D'autres projets artistiques sur différentes classes ont également vu le jour.

Enfin afin d'amener les enfants à lire, l'école participe également en partenariat avec la bibliothèque municipale au prix des incorruptibles, qui consiste à lire sur 5 à six mois une série de livre et pour chaque élève de voter pour son titre préféré.

La BCD a moins fonctionné cette année, dans le sens où les classes s'y rendent moins souvent. On peut cependant remercier Madame TEROY pour sa participation active dans l'entretien et l'enregistrement des livres.

USEP : l'ensemble des manifestations se sont bien passées (course de régularité, duathlon et USEPIADES). Il reste encore les usépiades des CE1-CE2 le 28 juin et des CM1-CM2 le 27 juin. Un appel aux parents sera encore fait en ce sens.

Fêtes de l'école : Comme chaque année un travail très important en amont doit être fait, je remercie à ce titre Mme ARNAUD et Mme JAROUSSE (AVS de l'école) qui par leur investissement ont permis encore cette année d'avoir de nombreux lots. Le bilan reste à faire, mais il devrait être équivalent à celui de l'année dernière.

Un remerciement également aux parents qui s'investissent durant cette journée festive. Cependant, il est assez difficile d'obtenir l'aide des parents d'élèves pour la tenue des stands. De nombreux stands ont été tenus en totale autonomie par les élèves.

Les intégrations des élèves de la classe de Mme Monin.

Collecte des bouchons de liège : 2 camions sont partis au Portugal (transport gratuit) l'un en août 2012 et le second en février 2013 (10 tonnes chacun). L'association handi-chien a récupéré 300€/tonne

Il semblerait, que certains parents est une réelle difficulté à accepté voir à comprendre les règles de l'école ou de la cantine, ce qui amène parfois à des situations tendues. En accord avec l'équipe enseignante, il sera mis en place lors de la prochaine rentrée scolaire des réunions de parents d'élèves débutant par un rappel par le directeur à certaines règles élémentaires de fonctionnement (horaire, respect mutuel,...). Ceci permettra je l'espère une meilleure compréhension par tous du fonctionnement de l'école (scolaire et péri-scolaire).

## **2 Travaux en cours et à venir**

L'ensemble du grillage de l'école a été changé, pour la seconde fois dû au défaut de fabrication de la première série de grillage. Celui-ci semble solide et devrait permettre une meilleure sécurité pour l'école et les enfants.

L'école est dorénavant raccordée à la fibre, en ce qui concerne la maternelle et le bâtiment de cycle 3. Il reste à faire la jonction sur le bâtiment de cycle 2.

Les travaux d'aménagement de l'entrée auront lieu cet été (cf feuille).

Enfin pour faciliter l'entretien des écoles, deux à trois fois par an avant les vacances scolaires, une réunion est organisée entre un responsable des travaux de la ville, le service éducation et le directeur ou la directrice afin de faire le tour des travaux d'entretien à effectuer dans les écoles et à planifier du mieux possibles ceux-ci.

### **3 Bilan des effectifs**

#### a) Prévision de rentrée

Actuellement nous avons 299 élèves inscrits pour 12 classes auxquels s'ajoutent les 12 élèves de CLIS soit un moyenne de 25 élèves. Assurément nous devrions avoir quelques nouvelles inscriptions d'ici à la rentrée.

	origine			total
CP	46 GS	1 redoubl	3 inscriptions	50
CE1	61 CP	3 redoubl	4 inscriptions	68
CE2	53 CE1		5 inscriptions	58
CM1	59 CE2		4 inscriptions	63
CM2	58 CM1		2 inscriptions	60
CLIS	7		5 inscriptions	12
			Total	311

### **4) Bilan sur les réformes**

Depuis déjà quelques temps nous parlons de la réforme de l'école primaire qui entre autre passe par une réforme des rythmes scolaires avec un retour à la semaine de 4 jours et demi (avec priorité au mercredi matin) soit 24 h par semaine (864 h annuelle) d'enseignement ; des journées d'enseignement de 5h30 maximum ( contre 6h actuellement), des demi-journées de maximum 3h30 et une pause méridienne de 1h30 minimum.

A cela s'ajoutera 36 h annuelle d'APC (activité pédagogique complémentaire) : par enseignant et assurées par les enseignants en remplacement de l'aide personnalisée. Ces 36 h devront être réparties tout au long de l'année et ne pourront être définies qu'après nomination des différents personnels (décharge de direction et compléments de service).

L'application de cette réforme est reportée à la rentrée scolaire 2014, cependant la mairie, et les équipes pédagogique en partenariat avec les parents d'élèves travaillent très activement afin de la préparer au mieux. Ainsi dès 2014 les écoles devraient fonctionner de manière équilibrée entre les deux groupes scolaires. Une information en ce sens sera effectuée par la mairie le 1 juillet 2013 à 19h lors d'une réunion publique.

Pour la rentrée prochaine, l'application de la partie APC (aide pédagogique complémentaire) est effective, que l'on applique ou pas la réforme des rythmes scolaires. Elle devra se dérouler sur le temps de midi, une dérogation en ce sens sera demandée au service académique, car la pause méridienne de 1h30 ne pourra être tenue.

**6) Questions diverses :**

A la Mairie :

A l'école :

La séance est levée à.